



BAREME DES HONORAIRES

(Honoraires maximum applicables au 01 janvier 2025)

Article 1 – MANDAT DE VENTE ET MANDATS DE RECHERCHE :

- Pour des transactions à un prix principal jusqu'à 100 000 euros : forfait de 10 000 euros maximum ;
- Au-delà de 100 000 euros de prix principal : 15% TTC maximum du prix de vente
- Honoraires à la charge du vendeur, sauf accord entre les parties pour une charge acquéreur ou un partage d'honoraires ;
- Successions et mandats de recherche seront à la charge de l'acquéreur ;
- En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables seront ceux de l'agence titulaire du mandat initial.

Article 2 - AVIS DE VALEUR :

- 100 € TTC par heure (toute heure commencée sera due) + frais de déplacement calculés selon barème fiscal de référence à la date de la demande (adresse du siège de l'agence).

AGENCE TERRES ET DOMAINES

5 rue du Pont de Pierre

18300 St SATUR

SAS au capital variable de 1000 euro/SIRET 913 776 597 00019 RCS de Bourges

Carte Professionnelle n° CPI 1801 2022 000 000 010 délivrée par la CCI du Cher le 19/06/2022

- Majoration de 5 euros par hectare au-delà de 50 hectares.
- Dans le cadre d'une signature d'un mandat de vente exclusif au profit de l'agence Terres été Domaines, l'avis de valeur est offert.

Article 3 - INTERMEDIATION LOCATIVES :

- Mandat de recherche de preneur pour un bail rural : 5% TTC maximum du montant du loyer sur 9 ans
- Mandat de recherche de preneur pour les autres baux : 5% TTC maximum du montant du loyer sur 3 ans
- Rédaction d'un bail sous seing privé :
 - o Avec accompagnement jusqu'à la signature : 500 € TTC
 - o Sans accompagnement : 200 € TTC
- Etats des lieux : 100 € TTC par heure (toute heure commencée sera due) + frais de déplacement calculés selon barème fiscal de référence à la date de la demande

Article 4 - PRESTATIONS DE SERVICE

- Intervention sur un bien loué/occupé :
 - o Avec accord de vente entre propriétaire et locataire sur une vente, sans signature d'un mandat de vente : 1000 € TTC charge demandeur (sauf accord entre les parties pour une répartition des charges)
 - o Avec accord de vente entre propriétaire et locataire sur une vente, avec signature d'un mandat exclusif de vente au

AGENCE TERRES ET DOMAINES

5 rue du Pont de Pierre

18300 St SATUR

SAS au capital variable de 1000 euro/SIRET 913 776 597 00019 RCS de Bourges

Carte Professionnelle n° CPI 1801 2022 000 000 010 délivrée par la CCI du Cher le 19/06/2022

profit de Terres et Domaines : Offert (barème article 1 applicable sur la vente)

- Sans accord de vente : 400 € TTC charge demandeur (sauf accord entre les parties pour une répartition des charges)
- Conseils/accompagnements personnalisés sur une transaction ou demandes spécifiques d'intervention : 100 € TTC par heure (toute heure commencée sera due) + frais de déplacement calculés selon barème fiscal de référence à la date de la demande. Gratuit en cas de signature d'un mandat exclusif au profit de Terres et Domaines.

AGENCE TERRES ET DOMAINES

5 rue du Pont de Pierre

18300 St SATUR

SAS au capital variable de 1000 euro/SIRET 913 776 597 00019 RCS de Bourges

Carte Professionnelle n° CPI 1801 2022 000 000 010 délivrée par la CCI du Cher le 19/06/2022